

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom : Polijstmiddel DuoBond  
Forme du produit : Mélange

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Industriel

**1.2.2. Usages déconseillés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Duobond International BV  
Laarakkerweg10  
5061 JR Oisterwijk - Nederland  
T +31 (0) 13 544 44 40 - F +31 (0) 13 543 81 48  
[info@duobond.com](mailto:info@duobond.com) - <http://www.duobond.com/>

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

| Pays     | Organisme/Société   | Adresse                               | Numéro d'urgence |
|----------|---|---------------------------------------|------------------|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum<br>c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn 1<br>1120 Bruxelles/Brussel | +32 70 245 245   |

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Skin Irrit. 2 H315  
Eye Irrit. 2 H319  
STOT SE 3 H335  
Aquatic Chronic 2 H411

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS09

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

Quartz Chrystalline (SiO<sub>2</sub>); distillats légers (pétrole), hydrotraités

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Polijstmiddel DuoBond

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

| Nom                                       | Identificateur de produit   | %  | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]                              |
|---|---|----|--|
| distillats légers (pétrole), hydrotraités | (n° CAS) 64742-47-8<br>(Numéro CE) 265-149-8<br>(Numéro index) 649-422-00-2 | 25 | Skin Irrit. 2, H315<br>STOT SE 3, H336<br>Asp. Tox. 1, H304<br>Aquatic Chronic 2, H411 |
| Quartz Chrystalline (SiO <sub>2</sub> )   | (n° CAS) 14808-60-7<br>(Numéro CE) 238-878-4                                | 10 | STOT RE 1, H372  |

Textes des phrases R et H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Emmener la victime à l'air frais.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin/le service médical. Consulter un médecin qui décidera sur la nécessité et la méthode de vidange de l'estomac.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peau sèche. Picotement/irritation de la peau.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau. Mousse. Produits chimiques secs.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.
- Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.
- Réactivité en cas d'incendie : Aucun renseignement disponible.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un vêtement de protection approprié.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Si possible, arrêter le débit gazeux. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

cf. chapitre 8.

# Polijstmiddel DuoBond

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter toute exposition inutile.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger du gel.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

| Quartz Chrystalline (SiO2) (14808-60-7)                |                      |           |
|--|----------------------|-----------|
| Belgique   | Valeur seuil (mg/m³) | 0,1 mg/m³ |
| distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8) |                      |           |
| UE   | IOELV TWA (ppm)      | 500 ppm   |
| UE   | IOELV STEL (ppm)     | 200 ppm   |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés:

Travailler dans un lieu bien ventilé. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

##### Equipement de protection individuelle:

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire. Gants. Lunettes bien ajustables.

##### Protection des mains:

| Type           | Matériau                 | Pénétration       | Epaisseur (mm) | Norme  |
|----------------|--------------------------|-------------------|----------------|--------|
| Gants jetables | caoutchouc nitrile (NBR) | 6 (> 480 minutes) | 0.11           | EN 374 |

##### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

| Appareil      | Type de filtre | Condition                     | Norme  |
|---------------|----------------|-------------------------------|--------|
| Filtres à gaz | Type P2        | Protection contre les vapeurs | EN 143 |



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : blanchâtre.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 10,1 - 10,5

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair : 65 °C

# Polijstmiddel DuoBond

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

|                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Température d'auto-inflammation    | : Aucune donnée disponible           |
| Température de décomposition       | : Aucune donnée disponible           |
| Inflammabilité (solide, gaz)       | : Aucune donnée disponible           |
| Pression de vapeur                 | : < 1                                |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible           |
| Densité relative                   | : Aucune donnée disponible           |
| Densité                            | : 1,03 g/cm <sup>3</sup>             |
| Solubilité                         | : Le produit se disperse dans l'eau. |
| Log Pow                            | : Aucune donnée disponible           |
| Viscosité, cinématique             | : Aucune donnée disponible           |
| Viscosité, dynamique               | : Aucune donnée disponible           |
| Propriétés explosives              | : Aucune donnée disponible           |
| Propriétés comburantes             | : Aucune donnée disponible           |
| Limites d'explosivité              | : Aucune donnée disponible           |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases. Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| Quartz Chrystalline (SiO <sub>2</sub> ) (14808-60-7)   |               |
|--|---------------|
| DL50 orale rat   | > 22500 mg/kg |
| distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8) |               |
| DL50 orale rat   | > 5000 mg/kg  |
| DL50 cutanée lapin                                     | > 2000 mg/kg  |
| CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)   | > 5,28        |

|   |   |
|---|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Provoque une irritation cutanée.<br>pH: 10,1 - 10,5         |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Provoque une sévère irritation des yeux.<br>pH: 10,1 - 10,5 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé  |
| Cancérogénicité   | : Non classé  |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Peut irriter les voies respiratoires.                       |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé  |
| Danger par aspiration   | : Non classé  |

# Polijstmiddel DuoBond

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| CL50 poisson 1                    | 1 - 10 mg/l |
| ErC50 (algues)                    | 1 - 10 mg/l |
| CEr50 (autres plantes aquatiques) | 1 - 10 mg/l |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Persistance et dégradabilité | Contient composant(s) difficilement biodégradable(s). |
|------------------------------|---|

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)

|                |   |
|----------------|---|
| Ecologie - sol | La matière flotte sur l'eau. Produit volatil à partir du milieu aqueux et du sol. |
|----------------|---|

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# Polijstmiddel DuoBond

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Seveso Information :

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|                   |   |
|-------------------|---|
| Aquatic Chronic 2 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2  |
| Asp. Tox. 1       | Danger par aspiration, Catégorie 1  |
| Eye Irrit. 2      | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2   |
| Skin Irrit. 2     | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2   |
| STOT RE 1         | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1                            |
| STOT SE 3         | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3                             |
| STOT SE 3         | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3                             |
| H304              | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires                            |
| H315              | Provoque une irritation cutanée   |
| H319              | Provoque une sévère irritation des yeux   |
| H335              | Peut irriter les voies respiratoires  |
| H336              | Peut provoquer somnolence ou vertiges   |
| H372              | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée |
| H411              | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme                             |

SDS\_EU\_Mardenkro (REACH bijlagell)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*